
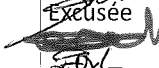

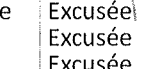










École primaire du Plateau d'Assy 22 juin 2020 - de 18h à 20h à l'école

Participants

Personnes convoquées (fonctions)	Noms	Signatures	Personnes invitées (fonctions)	Noms
Les enseignants	BARQUANT Sylvie - BERTHOLOM Christèle - BIRONNEAU Delphine - DESCOTES Aurore - FICHOU Dominique - FILLIAUDEAU Thierry - GILGER Myriam - GROSSET BOURBANGE Alexine - HERBIN Sandra - MARCHAL Sylvie - VAUDE Blandine -	 Excusée  Excusée  Excusée  Excusée  Excusée	Représentante des ATSEM	excusée
Les représentants élus des parents	LACOSTE Emmanuel - HAEMERS Charlotte - MAZOYER Marion - CALANDOT Pauline - TENDRON Sandie - PEILLEX Isabelle - VANDERCAMERE Karine - DUMAS Perrine -	   Excusée 		
Les représentants de la municipalité Le Maire (ou son représentant) L'adjoint ou conseiller municipal	KOLLIBAY Patrick DURAND WAREMBOURG Valentin RECH Myriam	 		
Le DDEN	DELAHAYES Colette			

Ordre du Jour
Voir pièce jointe

Compte-rendu

1 – Situation de l'école suite au covid 19

1- 1 Durant les 6 semaines de confinement, du 16 mars au 11 mai :

Tous les élèves ont bénéficié du dispositif école à la maison.

Les enseignants ont envoyé le travail soit par mail, soit avec un lien, soit sur le site de l'école. Ils ont également organisé un suivi des élèves par téléphone ou en visioconférence. Ils ont correspondu régulièrement avec les familles par mail. Nous avons heureusement une adresse mail par famille et quasiment toutes les familles étaient équipées d'un ordinateur.

La directrice a également envoyé régulièrement des mails à toutes les familles pour les tenir informés des diverses évolutions.

L'école était pôle d'accueil des enfants de personnel soignant, vu le nombre important de familles travaillant dans ce secteur. Nous avons accueilli des enfants durant les 6 semaines. Des enseignants volontaires de l'école se sont relayés pour accueillir en moyenne 4 à 8 enfants par jour.

1-2 accueil du 12 mai au 29 mai

Un mail a été envoyé le 3 mai aux familles pour préciser les classes qui reprendraient et pour recueillir leurs souhaits. Le 6 mai, un mail a précisé les conditions d'accueil et le protocole au sein de l'école.

Les classes ont été réaménagées. Des tracés ont été faits au sol avec sens de circulation. Des sanitaires ont été condamnés...

Durant cette période, entre 50 et 60 enfants étaient présents chaque jour à l'école, avec des disparités importantes selon les classes.

Chaque jour, nous avons une vingtaine d'enfants dont les parents avaient demandé un accueil prioritaire, (47 à cette période mais pas tous les jours) leur profession les y autorisant.

Les autres enfants étaient accueillis en général un jour sur deux en élémentaire, moins en maternelle.

En moyenne sur cette période 20 % des enfants de maternelle et 60 % des enfants d'élémentaire sont revenus.

Le protocole a été expliqué aux enfants présents qui l'ont assez bien tenu en élémentaire, plus difficile en maternelle même avec 6 enfants.

1-3 accueil du 2 juin au 22 juin

Un second mail a été envoyé aux familles le 18 mai pour recueillir les souhaits du mois de juin. De nombreuses familles souhaitaient en effet un retour. Nous avons augmenté le nombre d'enfants accueillis dans les classes en ajoutant des tables tout en respectant le même protocole.

Durant cette période, nous avons eu 156 retours à l'école (et 62 enfants prioritaires) pour un accueil quotidien d'environ 95 enfants. Il y avait plus de demandes que de places surtout en maternelle.

Des plannings ont été élaborés respectant les fratries autant que possible avec classe un jour sur deux de la GS au CM2 ; malheureusement moins en PS et MS. Les familles prioritaires ont elles aussi tenté de ne pas mettre leurs enfants tous les jours pour libérer des places.

Les enseignants ont presque tous continué à envoyer le travail aux enfants qui n'étaient pas revenus à l'école.

Durant cette période, une convention a été signée entre l'Inspecteur et la mairie dans le cadre 2S2C (Sports, Santé, Culture, Civisme). Deux après midi par semaine, des enfants ont été accueillis à l'école par un ETAPS pour des activités sportives, par groupe de 10.

1- 4 accueil à partir du 22 juin

Le protocole a été assoupli permettant d'accueillir plus d'enfants par classe supprimant la distanciation en maternelle. Le retour à l'école est devenu obligatoire.

Aujourd'hui, nous avons 89 % d'enfants présents, soit 177 enfants présents. Sur les 11 % non présents, la moitié d'entre eux sont déjà revenus mais n'étaient pas là aujourd'hui pour des raisons de santé ou pour des vacances, notamment sur des familles de personnel soignant.

Seuls 6 enfants, soit 3 % des enfants ne reviendront pas pour diverses raisons.

Conclusion :

L'équipe remercie chaleureusement les parents qui ont assumé l'école à la maison avec toutes les difficultés que cela représente. Mais aussi toutes les familles qui ont accepté de garder leur enfant car elles en avaient la possibilité afin de permettre aux familles dans la difficulté de remettre leur enfant à l'école.

L'équipe remercie aussi la municipalité qui a tout fait pour permettre ce retour en nombre : organisation de la restauration dans les classes, aide matérielle pour l'aménagement des classes et des cours de récréations, mise à disposition d'une ATSEM en remplacement, mise à disposition des ETAPS pour les activités 2S2C, arrêté municipal pour la réservation du terrain de sports, agents supplémentaires pour l'entretien...

Cela a aussi été une période difficile pour les enseignants qui ont dû innover, inventer d'autres stratégies d'apprentissages, maintenir du lien social. Le retour a été une période anxiogène.

Cela a enfin été difficile pour la Directrice, pour la gestion des plannings d'accueil, l'organisation des locaux des déplacements dans l'école et des récréations, l'adaptation en urgence à chaque changement, tout en maintenant son travail d'enseignante.

La Directrice remercie l'Inspecteur et son équipe pour l'écoute et le soutien durant toute cette période.

Nous avons tous fait au mieux. Globalement, notre école a traversé cette crise aussi bien que possible. Les enfants ont continué à travailler. Une vraie solidarité s'est fait ressentir entre tous les partenaires de la communauté éducative : parents, enseignants, personnels mairie.

M. Durand :

« Je remercie la Directrice pour l'organisation durant le confinement qui a été complexe à mettre en place. Je remercie les enseignants pour leur implication : sur Passy 60% des enfants sont revenus en juin contre 30 % sur la France. Ils ont continué à envoyer le travail après le 2 juin bien que le télétravail ne soit plus obligatoire.

Par rapport à la restauration scolaire, nous restons sur des groupes classes selon les préconisations du protocole, ce qui implique des repas froids. Ces repas froids ont été facturés plus chers à la commune mais cela n'a pas été répercuté sur la part familiale. Il a fallu trouver 30 personnes supplémentaires pour l'encadrement de la restauration.

Enfin, je remercie l'Inspecteur et son équipe avec qui la collaboration a été réelle et efficace sur des bases de confiance. »

Mme Haemers remercie également l'école pour la gestion de la crise.

2 - Bilan des actions pédagogiques de l'année, des annulations et des reports

2-1 bilan des activités skis (prévu au deuxième conseil d'école qui a été annulé)

Ski de piste élémentaire, très positif :

Les groupes débutants étaient pris en charge par des moniteurs qui ont été les mêmes sur toute la période, ce qui facilite la prise en charge des groupes et la mise en confiance des enfants. Cela a permis aux enfants de faire de réels progrès.

Les groupes plus à l'aise étaient pris en charge par des enseignants et des ETAPS. L'accent a été mis sur la sécurité. Les débutants ont été pris en charge par des moniteurs de ski.

La mairie avait demandée cette année si les enfants qui possédaient le PASS pouvaient l'apporter afin de réduire les frais. De nombreux parents l'ont fourni : 18 sur 32 élèves pour le ski de piste. Merci à eux.

Ski de fond et skating élémentaire, bilan plus mitigé :

Un grand merci aux ETAPS pour leur aide et leurs idées.

Les conditions ont été difficiles, au niveau de l'espace.

Sur les 8 jours de ski, la trace du lac gris n'a été faite qu'une seule fois. Cela a été compliqué pour tous.

Nous espérons qu'une solution sera trouvée l'an prochain entre la mairie et la station pour que cette situation s'améliore.

Ski maternelle :

Activité mise en place par l'école. Tous les MS et tous les GS (+les CP de Mme Bertholom) ont pu bénéficier de 3 journées de ski de fond avec des ateliers d'environ 1h chaque demi-journée. Les enseignants remercient les nombreux parents qui ont passé l'agrément et ont donné de leur temps pour que cette activité puisse avoir lieu.

Un grand merci également à l'Amicale des parents qui finance les transports et qui est propriétaire du matériel.

Mme Vaudé a hélas eu un accident le dernier jour, elle a été en arrêt jusqu'au 19 avril.

Là aussi, les enseignants regrettent de ne pas avoir un espace adapté pour le ski de fond.

Néanmoins, l'activité a beaucoup plu aux enfants !

2-2 la labellisation école en démarche de développement durable :

Un certain nombre d'actions ont lieu au sein de l'école permettant de demander ce label : conseils d'enfants, jardins, tri de déchets dans les classes et au restaurant scolaire, écodélégué dans certaines classes, classe découverte avec objectifs de Développement Durable, partenariat avec la mairie et la communautés de communes, rénovation énergétique des bâtiments....
L'opération « nettoyons la nature » prévue le 5 mai a été annulée.

Cette demande nécessitait un vote du conseil d'école. Il était prévu le 16 mars et a eu lieu par correspondance. Toutes les personnes ont émis un avis favorable sauf l'abstention d'une enseignante non titulaire qui ne souhaitait pas se prononcer.

2-3 la classe découverte :

La décision d'annulation a été prise le plus tardivement possible. Nous avons informé les familles début mai. Les chèques n'avaient pas été encaissés. Les seules arrhes versées étaient à destination du centre, elles seront déduites de la facture de l'an prochain. Tout le reste a pu être annulé sans pénalisation financière.

2-4 la sécurité routière :

Les activités devaient se dérouler au mois de mai en partenariat avec la police municipale pour la partie pratique sur les classes de CE2 (permis piéton) et CM2 (permis cycliste). Seules les parties théoriques ont été traitées en classe par les enseignants. Le reste a été annulé.

2-5 le projet fresque :

Pour ce projet la mairie avait déjà versé une subvention et une partie avait déjà été réglée à la Crèmerie avec qui un partenariat avait été signé.

Nous ne savons pas encore sous quelle forme nous continuerons ce projet car les classes vont être remixées et il est difficile pour un enseignant de continuer le projet d'un autre. Nous réfléchissons donc à plusieurs hypothèses mais la fresque se fera bien sur l'année prochaine.

2-6 le projet danse :

Mme Courrieu est intervenue sur la classe de Mme Vaudé mais le travail n'a pas pu être finalisé.

2-7 le projet musique avec concert en partenariat avec l'école de musique:

7 classes étaient concernées avec une préparation tout au long de l'année. Le concert était prévu en mai, repoussé en juin dans un premier temps. Il se fera finalement à l'automne. Nous espérons que toutes les classes pourront y assister, cela dépendra de la jauge autorisée.

2-8 Le projet théâtre de la classe de M. Fillaudeau

Les enfants ayant commencé et appris leur rôle, certains parents avaient confectionné des costumes. Il était difficile d'annuler totalement. Les enfants ont donc été filmés par leur enseignant pour que les parents puissent visionner leur travail.

2-9 les projets verger : (classes de Dominique et de Blandine)

Seules les interventions de l'automne ont pu avoir lieu, celles prévues au printemps ont dû être annulées.

2-10 dispositif de soutien scolaire mis en place durant l'été

Comme les années passées des stages de réussite seront organisés durant la dernière semaine d'août à destination des enfants de CM1 ou CM2. Il pourrait y avoir aussi des stages de soutien scolaire pour le cycle2. Cela dépendra du nombre d'enseignants volontaires. Les familles concernées seront contactées individuellement.

3 – Rentrée 2020:

Peu de changements pour la prochaine rentrée. Nous aurons 202 élèves contre 201 actuellement.

Niveaux	Effectifs	Total	Enseignant
PS/MS	12 + 14	26	Aurore Descotes
PS/MS	11 + 15	26	Blandine Vaudé
MS/GS	12 + 13	25	Dominique Fichou
GS/CP	11 + 13	24	Christelle Bertholom
CP/CE1	13 + 11	24	Thierry Filliaudeau
CE1/CE2	15 + 10	25	Sylvie Barquant
CE2/CM1	12 + 14	26	Sylvie Marchal
CM1/CM2	6 + 20	26	Myriam Gilger

Comme les autres années, la répartition des élèves se fait en conseil des maîtres selon des critères pédagogiques mais n'est communiquée aux familles que fin août car de nouvelles inscriptions ou radiations sont susceptibles d'arriver.

M. Durand Warembourg constate qu'il y a de nouveau une classe de GS/CP et s'engage à ce que l'ATSEM reste

4 – La sécurité, les subventions, travaux et investissements par la mairie

4-1 Les travaux demandés cet été :

- installation d'un TNI dans la classe de Mme Marchal (CE2/CM1) devait se faire cet été mais a été avancé. Il est déjà opérationnel. Il reste quelques travaux de finition.
 - installation d'un panneau d'affichage devant l'entrée de l'école, celui actuel au niveau du restaurant scolaire n'est pas utilisé.
 - suppression de l'estrade de Mme Gilger
 - partage du portillon en haut des escaliers qui permettait aux parents de ressortir : problème non réglé
 - sonnette : il était initialement prévu qu'une application serait installée sur le téléphone de la Directrice permettant d'ouvrir à distance lorsqu'elle n'est ni dans son bureau ni dans la classe. Il arrive donc fréquemment que des personnes sonnent sans réponse, pendant les récréations, les heures d'entrée ou de sortie, quand la Directrice est avec ses élèves dans une autre salle...
- Les gens sonnent alors à la maternelle ce qui peut être gênant. L'application a bien été installée en octobre mais désactivée pour les vacances d'automne et impossible à réactiver depuis faute de mot de passe. Les demandes d'intervention n'ont pas abouties.
- projet d'aménagement de la cour de la maternelle avec le périscolaire (garderie et restauration)

4 – 2 Les subventions diverses pour 2020

Les subventions municipales ont été reconduites :

- des crédits fournitures : 41€ par élève et par an pour les livres, les fournitures, le papier, les jeux...
- des crédits activités : 14€ par élève et par an pour des activités ou du transport (danse, jardin, classe découvert, concert...)
- des crédits administratifs pour la direction : 375€ par an pour les enveloppes, les timbres, le papier, les dossiers scolaires...

La subvention de la classe découverte a été votée mais n'a pas été utilisée à ce jour.

La subvention de 2500€ pour la fresque a été versée (voir ci-dessus).

5 – Coopérative de l'école :

5-1 Aide financière de l'Amicale des Parents

La kermesse ne pouvant avoir lieu cette année, les rentrées d'argent ne se sont pas faites.

Pour cette année 2019 2020, l'Amicale n'a pas encore fait de versement.

Mais de nombreuses activités n'ont pas eu lieu, les classes n'ont pas de gros besoins.

Il a donc été décidé avec les responsables de l'Amicale de différer les crédits sur l'année prochaine, notamment pour le projet fresque. Seule une subvention de 1000€ sera donnée à la coopérative servant à

couvrir les frais de transport engagés pour le ski des maternelles et pour aider les classes qui ont des besoins particuliers.

5-2 Bilan provisoire des comptes de l'école

Nous n'avons pas de difficultés particulières, nous avons heureusement de la Trésorerie en avance. Aurore Descotes et Charlotte Haemers se portent volontaires pour vérifier en septembre la comptabilité de l'année 2019/2020.

6- Elections des représentants de parents au Conseil d'Ecole

Depuis deux ans, il n'y a aucun parent qui vote directement à l'urne, tous votent par correspondance, cela monopolise inutilement des parents pour surveiller l'urne.

Extrait de l'arrêté au JO du 19 août 2019 :

« Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

Mme Barquant demande donc l'avis du conseil d'école pour que le vote en présentiel ne soit plus possible et que tout se fasse uniquement par correspondance.

Adopté à l'unanimité.

Composition de la commission électorale

chargée d'organiser les élections de parents qui auront lieu en octobre 2020

Aurore Descotes et Charlotte Haemers se portent volontaires.

Pour terminer, Mme Barquant tient à remercier M. Durand Warembourg qui effectue son dernier conseil d'école au Plateau : « Merci pour toute votre action envers les écoles de Passy. Nous nous sommes toujours sentis soutenus par notre élu, vous avez toujours fait remonter nos difficultés et nous avons su ensemble construire une relation de confiance et de travail au service des enfants. »

A Passy, le 22 juin 2020

La directrice de l'école, présidente de séance

Sylvie Barquant



La secrétaire de séance,

Christèle Bertholom

